

Formulaire SI

PUBLIÉ LE 01/02/2023 - MIS À JOUR LE 29/05/2026

L'ANSM a mis en place un service destiné à faciliter la relation avec les usagers. Ce dispositif s'appuie sur une équipe dédiée spécialement formée à la prise en charge des demandes des professionnels de santé, sur les applicatifs suivants :

- ReCANN
- SafeNet-MobilePASS / Safety Easy / Intake
- e-Saturne
- e-Fit

Nous vous remercions d'indiquer dans le champ "Message" le nom de l'applicatif concerné par votre question (ReCANN, BNPV, e-Saturne, e-Fit). Vous pouvez également attacher des captures d'écran afin de mieux illustrer la difficulté rencontrée et améliorer la prise en charge de votre demande.

En cas de problème avec l'application e-Saturne

Pour vos demandes concernant l'applicatif e-Saturne, nous vous remercions, le cas échéant, de préciser le numéro de l'AAC concernée.

En cas de problème avec l'application e-fit

Si vous rencontrez des difficultés de connexion, nous vous remercions de joindre le formulaire de demande d'assistance qui se trouve en page d'accueil de l'application e-Fit.

De plus, nous vous remercions de préciser dans le champ "Message" :

- Si vous faites la demande pour vous ou une tierce personne, le cas échéant les nom et prénom de la personne concernée par la demande d'assistance ;
- La fonction de la personne concernée (médecin, infirmière, secrétaire médicale, informaticien, responsable qualité, etc.) ;
- Le numéro de carte CPx de la personne concernée et sa date d'émission.

En cas de problème sur votre Carte Professionnel de Santé CPS (mot de passe oublié, perte ou obtention de carte...)

Rapprochez-vous de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) joignable :

- par téléphone en composant le 0.806.800.213
- par messagerie en écrivant à monserviceclient.cartes@esante.gouv.fr
- via l'espace assistance depuis leur site internet via le site esante.gouv.fr > [espace CPS](#) > [assistance](#)